

# TARIFS

Créneaux horaires		1	2
		Après-midi	Journée
Quotients CAF		Sans repas	Avec repas
< 535	T1	2.28€	8.42€
De 536 à 800	T2	3.93€	11.69€
De 801 à 992	T3	5.03€	13.87€
De 993 à 1201	T4	6.66€	17.17€
> 1201	T5	7.65€	19.13€

*Pour les familles hors commune ,  
participation supplémentaire de 1€50 pour le créneau 1  
et de 2€50 pour le créneau 2.*

# INFORMATIONS

- Pour les paiements en **chèques vacances ou en CESU**, il faut les faire encaisser auprès des responsables de l'ALSH pendant les vacances avant la fin du mois en cours.
- Pour tout changement de situation, veuillez informer les responsables de l'ALSH afin d'éviter les erreurs de facturation..
- Si vous désirez avoir une attestation de présence, adressez-vous aux **responsables** dès le début du séjour.

# GRILLE D'INSCRIPTION

**Merci de déposer cette grille  
en MAIRIE ou à l'ACCUEIL de LOISIRS,  
Vous pouvez également l'envoyer par mail au format PDF.  
alsh.petitmars@yahoo.fr**

n°1 après-midi	de 14h à 17h (sans repas)
n°2 journée	de 9h à 17h (avec repas)

Indiquer les numéros de créneaux horaires (1 ou 2) dans les cases ci-dessous  
**Indiquer « L » si votre enfant s'inscrit à l'Animation Création Léo.**

Nom et prénom des enfants	date de naissance	Lundi 11/02	Mardi 12/02	Mercredi 13/02	Jeudi 14/02	Vendredi 15/02

Nom et prénom des enfants	date de naissance	Lundi 18/02	Mardi 19/02	Mercredi 20/02	Jeudi 21/02	Vendredi 22/02

**À déposer AVANT le 19 janvier 2019**

## FONCTIONNEMENT

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) municipal de Petit Mars est ouvert pendant les **vacances d'hiver du 11 au 22 février 2019** dans le bâtiment « Planète Mars » situé Mont Jarrie (route de Ligné).

Pour les inscriptions, vous devez déposer la grille d'inscription en mairie ou à l'accueil de loisirs avant la **date butoir du samedi 19 janvier 2019**.

Une fois la date dépassée, les inscriptions seront acceptées ou non, selon le cadre réglementaire de l'encadrement pédagogique.

L'accueil de loisirs est ouvert pour les enfants nés entre 2005 (maxi 14 ans) et 2015 (mini 4ans).

N°1 Après-midi	De 14h00 à 18h30 (sans repas)
N°2 journée	De 8h00 à 18h30 (avec repas)

Le matin : accueil de **8h à 10h**

L'après -midi : accueil de **13h30 à 14h00**

Le soir : départ de **17 h à 18h30**

2 créneaux horaires sont proposés :

Pour annuler l'inscription d'un enfant, il faut prévenir les responsables de l'ALSH.

Nous vous conseillons de prendre note des dates que vous réservez afin de ne pas oublier d'emmener vos enfants.

### Hygiène et Maladie

- Si votre enfant est concerné par une maladie nécessitant la mise en place d'un PAI, contactez-nous avant le début de la période de vacances.
- Afin d'assurer le bien être de votre enfant et celui des autres, merci de nous prévenir en cas de maladie parasitaire (poux, gale etc....) ou de soucis de propreté.

*CONTACTS : responsables de l'ALSH , Gwénaël Hamet et Yoann Nicolas*

Numéros de tél: planète mars 02/28/24/98/45  
Gwénaël 06/16/03/17/96  
Yoann 06/78/37/64/73

Adresse Mail : [alsh.petitmars@yahoo.fr](mailto:alsh.petitmars@yahoo.fr)



# ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

## Vacances d'Hiver

### Du 11 au 22 février 2019



Un moment de loisir pour les **enfants de 4 à 13 ans**.

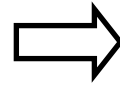
**Dépôt des fiches d'inscription :**  
**DATE BUTOIR**  
**samedi 19 janvier 2019**

# Création Légo En 3D

Si tu aimes les Légo et si tu es créatif, l'atelier « création Légo en 3D » est fait pour toi.

A partir d'un album jeunesse de ton choix, tu devras construire une fresque en Légo...

Inscris-toi vite, le nombre de place est limité



Du 18 au 22 février tous les après-midi, une animation « Création Légo » est proposée. Une exposition des œuvres aura lieu le vendredi AM au centre de loisirs.

- 12 places pour les enfants âgés de 6 à 10 ans.
- Être présent tous les après-midi et le vendredi toute la journée

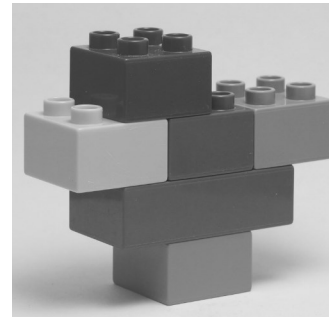
## les espaces de vie

Pour accueillir vos enfants, une salle est réservée à chaque **tranche d'âge** :

4/5 ans - 6/9 ans - 10/13 ans

Mais aussi une salle de restauration et une salle sieste pour **ceux qui souhaitent se reposer**

À l'extérieur, il y a un bac à sable, un jardin et un terrain engazonné pour les jeux collectifs. Tout le tour du bâtiment est goudronné pour permettre d'autres activités (craies, raquettes, échasses etc...), tout l'extérieur est clos et sécurisé.



Encadré par Gwendal dans le cadre de son apprentissage en BPJEPS LTP.

